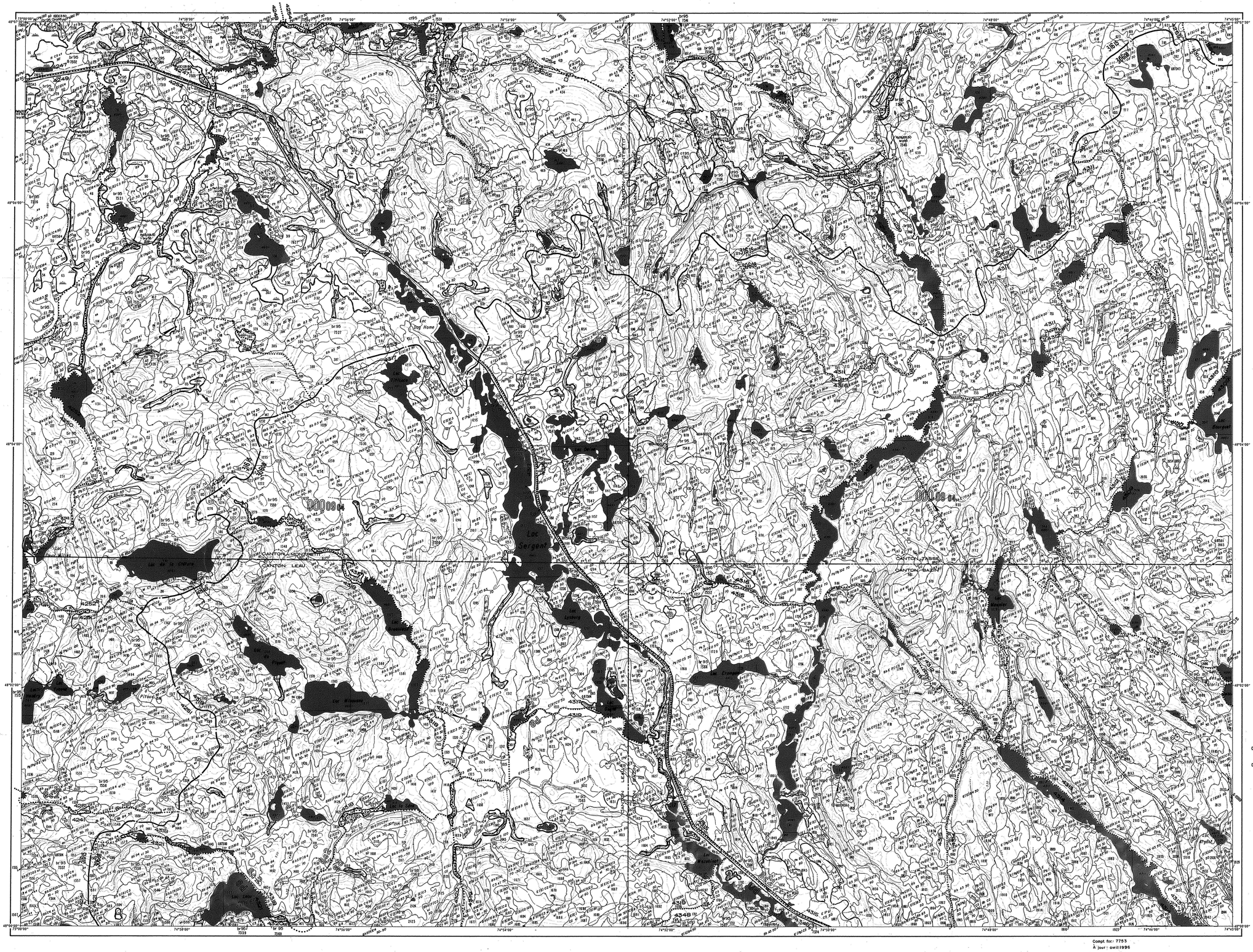

Compil. fac: 7753
À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec réserves de la régénération	cra
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dli
Coupe par bandes	cb
Brûlage dirigé (brûlé ou à plat)	brd
Plantation à racines nues	pln
Plantation en godets	plg
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Entretien commerce	etc
Récolte dans les lisières boisées (extrémité libre)	erl

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à mélèze	R (M)
— à pruche	R (PR)
— à sapin	R (S)
(plantation)	P
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— à thuya (cédre)	E (C)
— à mélèze	E (M)
— à pin blanc	E (PB)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
(plantation d'épinette blanche)	EP (S)
(plantation d'épinette de Norvège)	EP (N)
(plantation d'épinette noire)	EP (E)
(plantation d'épinette rouge)	EP (R)
Sapinière	S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cédre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à mélèze	S (M)
— à pruche (le sapin bouvier)	S (PR)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB (M)
— — — avec pruche	PB (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
Pinède à pin rouge	PR
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR (M)
— — — avec pruche	PR (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — avec thuya (cédre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG (M)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette rouge	PG (S)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — Plantation de pin sylvestre	PG P
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — à mélèze	C (M)
Pruchière	PR
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — à thuya (cédre)	PR (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — à pin rouge	PR (PR)
— — — à pin gris	PR (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (plantation)	PRP
MÉLÈZE	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pruche	M (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	MM J
— — — (plantation de mélèze japonais)	MM J
— — — (plantation de mélèze hybride)	MM H
— — — (plantation de mélèze sibérien)	MM S

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc	BP (PB)	BP (PB)
— — — — avec pin rouge	BP (PR)	BP (PR)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BP (E)	BP (E)
— — — — avec sapin	BP (S)	BP (S)
— — — — avec pin gris	BP (PG)	BP (PG)
— — — — avec pin rouge	BPR	BP (PR)
— — — — avec épinette	BPE	BP (E)
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc	PB (PB)	PB (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerie avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — — avec pin rouge	PE (PR)	PE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
— — — avec épinette	PE (E)	PE (E)
Érablière rouge résineuse	ER (R)	ER (R)
Érablière résineuse	ER (R)	ER (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MR (F)	MR (R)
— — — — sur station riche	MR (F)	MR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — (plantation)	FP
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP
— — — — bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	PE
Érablière rouge	ER
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (J)
— — à pin gris	E (PG)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'feuillus à essences	E (F)
— de bouleau jaune	BJJ
— de peuplier	PEPJ
— de peuplier hybride	PEPH
— de tilleul d'Amérique	FP (TA)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	DS
Dénudé et semi-dénudé humide	DH
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	cpl
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Brûlis partiel	bp
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 (-ans)	21-40 ans
50 (-ans)	41-60 ans
70 (-ans)	61-80 ans
90 (-ans)	81-100 ans
100 (-ans)	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
65-30 "	30-65 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé irrégulier de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé irrégulier de feuillus, majorité des tiges entre 30 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (m)	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normale
Moyenne	31 à 40%	↑
Forte	41 à 50 %	↑
Abrupte	51 % et plus	↑

Dépendant du contexte de pente, les classes de pente sont indiquées dans les textes publiques seulement.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les textes publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE : Johnson S. Bond

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3C1 ca 50m G
— G = densité
— 50m = hauteur de pente
— ca = perturbation
— C1 = classe de hauteur
— E3 = classe d'âge
— S1 = type groupement d'essences

R CS 68B 101
— 101 = classe de pente
— 68 = classe d'âge
— CS = mode de l'origine
— B = classe de hauteur
— R = classe de densité
— = type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 11 / 87
Déclinaison magnétique : 16 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	4
Unité de gestion	43
Unité d'aménagement	-2
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	09
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	30600*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	84900
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	4252*
Région écologique	6e2*

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas utile, ou qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-6	32-B-7	32-B-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-B-3	32-B-2	32-B-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-14	31-O-15	31-O-16	

32 B/2 S.O.